



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 mars 2009

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 avril 2009

SEANCE DU 30 MARS 2009

SUBVENTIONS AUX COMPAGNIES
CULTURELLES CONVENTIONNEES AVEC LA
VILLE DE NIORT - ACOMPTES

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
06 avril 2009

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Mme Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, pour l'approbation des comptes administratifs

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Emmanuelle PARENT - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN -

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU -

Excusés avant donné pouvoir :

- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jérôme BALOGE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2009

DELIBERATION D20090143

**VIE CULTURELLE ET
ASSOCIATIVE**

**SUBVENTIONS AUX COMPAGNIES CULTURELLES
CONVENTIONNEES AVEC LA VILLE DE NIORT - ACOMPTE**

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Les conventions d'objectifs et les avenants pour l'année 2009 entre les associations niortaises et la Ville de Niort sont actuellement en projet.

En attendant leur conclusion définitive et afin de ne pas pénaliser financièrement les associations dans leur fonctionnement, je vous propose de verser à ces dernières un deuxième acompte qui viendra en déduction de la subvention globale de fonctionnement 2009.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les avenants aux conventions souscrites avec les associations ci-après :

Associations	Montant de l'acompte
Moulin du Roc	326 000 €
Camji	120 177 €

- Autoriser Madame le Maire ou l'adjoint délégué à les signer et à verser aux associations les acomptes relatifs aux subventions qui leurs seront allouées au titre de l'année 2009, conformément aux dispositions mentionnées dans les avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT